

La préparation de la rentrée universitaire 2009

LE CROUS AU CŒUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

Un bilan positif pour la campagne DSE 2008/2009

Les bourses

Mieux anticiper la rentrée universitaire 2009

La campagne du DSE 2009

Le logement - Réhabilitations

- Le programme Roses et Dahlias
- La résidence Christophe Colomb

L'amélioration des services offerts aux étudiants

Accueil et information

- L'accueil des nouveaux étudiants
Opération « Campus pratique »
- L'amélioration de l'accueil dans les résidences
- Création de l'Accueil Vie de l'étudiant à Orléans

Les nouveautés de la rentrée 2009

- Paiement en ligne du dépôt de garantie
- Internet dans tous les logements

Contact presse CROUS d'Orléans-Tours

Marion Gasté Chargée de communication

Tel : 02 38 22 74 39 - 06 50 03 34 05

com-crous@ac-orleans-tours.fr

La préparation de la rentrée 2009 dans les services de la vie étudiante

La rentrée à l'université pour tous les étudiants, particulièrement ceux dont les familles ont des revenus modestes, se prépare en amont dans les services du CROUS.

Cette anticipation – à travers la demande de bourse et de logement qui doit être faite par les étudiants avant le 30 avril – nous permet de mettre en œuvre dans les meilleures conditions l'ensemble des actions concrètes qui concourent à assurer l'égalité des chances.

Le respect de ce délai est en effet essentiel pour permettre aux étudiants de bénéficier des différentes mesures qui allégeront le poids financier qui pèse sur leur famille au moment de la rentrée. En effet, l'étudiant informé dès fin juin des décisions de logement en résidence universitaire et d'attribution de bourse, peut selon les cas être exonéré des droits d'inscription universitaire et de la sécurité sociale étudiante mais également avoir accès au loca-pass.

Le CROUS s'attache aussi à poursuivre son effort pour améliorer l'accueil des étudiants dans toutes les villes universitaires et notamment dans les résidences universitaires, en accompagnement des politiques des établissements d'enseignement supérieur.

Les bourses

Cette année, 16 163 étudiants bénéficient pour faire leurs études supérieures, d'une bourse sur critères sociaux gérée par le réseau des œuvres à laquelle s'adjoignent les bénéficiaires du FNAU (annuel ou ponctuel). Au total, plus de 42 millions d'euros ont ainsi été consacrés en 2008-2009 au paiement d'aides financières.

Les différents types d'aides financières gérées par le CROUS

Les bourses sur critères sociaux

Leur montant, qui varie en fonction des revenus familiaux et des points de charge, est établi selon un barème national fixé pour chaque année universitaire. Les bourses sont versées d'octobre à juin et les paiements sont mensualisés : trois paiements pour le premier semestre, puis un paiement à chaque fin de mois de janvier à juin. Les aides varient en 2008-2009 de 1 424 € (échelon 1) à 4 019 € (échelon 6).

L'échelon 0 ouvre uniquement droit à l'exonération des droits universitaires dans les établissements publics et du paiement de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

Depuis cette rentrée, en complément de la bourse deux autres aides sont offertes :

LE COMPLÉMENT MÉRITE

Accordé aux boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le baccalauréat avec mention TB ainsi qu'aux étudiants boursiers inscrits en master et figurant sur la liste des meilleurs diplômés de licence de l'année précédente, classés par ordre de mérite. L'étudiant n'a pas de démarche à faire pour obtenir ce complément mise à part avoir fait une demande de DSE. Le montant de ce complément est de 200 €/mois pendant 9 mois.

LE COMPLÉMENT MOBILITÉ

Attribué aux étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant un trimestre ou un semestre d'étude à l'étranger. Attention ne sont concernés que les étudiants des Universités d'Orléans et Tours, ceux de l'ENSI de Bourges, de l'ENSNP de Blois et de l'ENIVL de Tours.

Le montant de ce complément est de 400 €/mois.

Le FNAU

Les aides d'urgence, ce sont :

- des aides ponctuelles pour faire face à une difficulté nouvelle et imprévisible
- des aides annuelles accordées aux étudiants ne pouvant pas prétendre à une bourse sur critères sociaux (rupture familiale, reprise d'étude au-delà de 28 ans, ...)

Renseignements auprès du service social du CROUS.

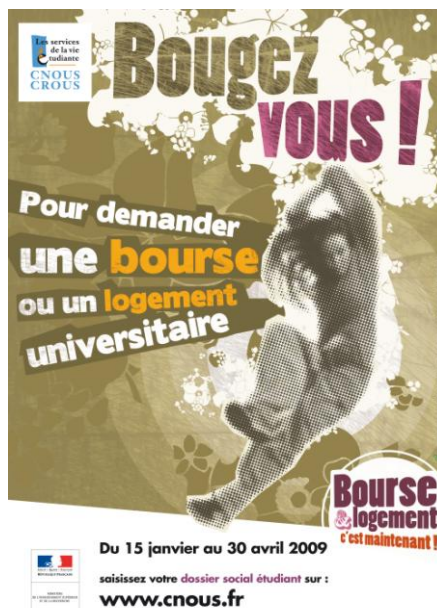


La campagne 2009 du DSE - Bilan

Au 2 juin,
25 613 connexions ont été faites
20 452 dossiers ont été reçus dont 19 358 ont déjà été traités (instruits).

Cette année exceptionnellement en raison des grèves, la fermeture officielle des serveurs de constitution des DSE a été repoussée d'un mois : 2 juin au lieu du 30 avril. Si l'on prend les statistiques au 2 juin entre les deux années, on observe une augmentation sensible des connexions (+ 1700), en partie expliquée cette année par l'ouverture du DSE aux étudiants boursiers du ministère de la culture.

Le bilan établi pour la campagne 2009 du DSE montre que les étudiants ont retourné plus rapidement leur dossier.



Le logement

Le problème du logement étudiant, qui se pose de façon cruciale à chaque rentrée, est au cœur de nos actions mises en œuvre pour améliorer les services aux étudiants.

Le CROUS poursuit ses efforts pour apporter des réponses adaptées aux différentes situations auxquelles doivent faire face les étudiants à la recherche d'un logement.

Le CROUS a poursuivi en 2008 sa politique de rénovation des résidences universitaires.

Ainsi, le CROUS va offrir à la prochaine rentrée universitaire des logements entièrement réhabilités sur le campus d'Orléans et en centre ville de Tours.

■ Le programme Roses et Dahlias

Retenue dans le cadre du plan de relance, la réhabilitation des résidences universitaires des Roses et des Dahlias (512 chambres) permet au CROUS d'achever la remise en état de ses locaux d'hébergement du campus d'Orléans.

Le bâtiment des Roses a été rénové à l'identique, en y aménageant un espace sanitaire privatif (cabine tri fonction : douche, wc, lavabo), soit 256 chambres.

Pour les dahlias, les 256 chambres seront converties en 128 studios, entraînant de fait une légère baisse de l'offre de logement sur le campus d'Orléans.

Cette évolution s'appuie :

- sur les projections démographiques réalisées par la Direction des études, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'éducation Nationale en sa note n° 08.32 de novembre 2008. Ainsi devrait intervenir une baisse des effectifs dans l'enseignement supérieur de près de 7% jusqu'en 2017. Cette baisse pourrait même atteindre 15% pour l'Université.

- sur le bilan des affectations réalisées à la rentrée dernière. On observe une attractivité mesurée des logements du campus. En effet, l'examen des affectations prononcées à la rentrée dernière démontre que les demandes de logements sont quasiment équivalentes aux logements vacants, tandis qu'ensuite seulement 4 affectations sur 5 sont confirmées. La réduction des effectifs aura bien sûr un impact sur le niveau des demandes et, de fait, rendra plus difficile la location des logements.

Il faut noter également, que les travaux de réhabilitation conduits sans interruption depuis 2006, entraînent déjà de facto une réduction des capacités d'hébergement du campus (fermeture du bâtiment en travaux), sans que l'on relève de tensions particulières.

■ La résidence Christophe Colomb

Construite en 1967, la résidence Christophe Colomb accueillait 78 étudiants. Dès sa réouverture en septembre 2009, elle pourra en accueillir 85 soit 72 chambres de 14 m² et 13 studios dont 5 équipés pour les étudiants handicapés.

Début Mars, l'OPAC de Tours, propriétaire du site a lancé les travaux de désamiantage. Les étudiants encore présents ont été relogés à la résidence du Sanitas.

L'amélioration des services offerts aux étudiants

Accueil et information

■ L'accueil des nouveaux étudiants Opération « Campus pratique »

Le CROUS d'Orléans-Tours innove cette année en organisant sur l'ensemble des sites universitaires de l'académie l'opération « **Campus pratique** ». Il s'agit d'un accueil personnalisé des nouveaux étudiants, lors de leur inscription à l'université au mois de juillet. Cette opération est menée à Orléans et sur l'ensemble des sites universitaires délocalisés conjointement avec l'Université d'Orléans.

Pour les nouveaux bacheliers, le premier contact avec leur futur université est essentiel, mais selon les individus il peut être un peu stressant... Tout particulièrement pour tous ceux qui sont amenés à quitter pour la première fois le domicile familial, le mois de juillet est une période charnière pour nombre de leurs démarches ; il est donc important de bien les accompagner.

Pour cela, il est primordial de bien les accueillir, de les informer sur les services (restauration, logement, aides financières...) qui leur seront proposés et de répondre aux questions pratiques qu'ils se posent. L'objectif de cette opération est donc de guider les étudiants pour leur permettre de mieux appréhender leur nouvel environnement, de les aider à passer ce nouveau cap de vie.

Pour mener à bien ce projet, le CROUS d'Orléans-Tours a recruté des étudiants, qui seront présents sur les chaînes d'inscription du 7 au 24 juillet (pour Orléans et ses antennes en collaboration avec l'Université d'Orléans) et du 7 au 17 juillet sur Tours. Ils seront facilement identifiables, puisqu'ils seront tous équipés de totems et de tenues vestimentaires (t-shirt et sweat) identifiés « campus pratique ». Ils remettront à chaque étudiant accueilli un document d'informations sur les services du CROUS et des supports de communication (stylos et petit sac en coton bio).



■ L'amélioration de l'accueil dans les résidences

Pour améliorer et faciliter l'accueil et l'intégration des résidents, une expérience va être menée à la rentrée dans les résidences universitaires du CROUS d'Orléans-Tours. Cet effort vise en particulier les primo arrivants qui quittent souvent pour la première fois leur famille et qui ont particulièrement besoin d'être accompagnés.

Pour cette opération, le CROUS a procédé de manière inhabituelle et innovante. En effet, un appel à projet, à destination de toutes les résidences de l'académie a été lancé par le directeur du CROUS en avril 2009. Toutes, devaient proposer un projet, répondant aux objectifs fixés. Cette façon de faire permet que le dispositif retenu ne soit pas uniforme dans l'académie mais réellement construit en fonction de l'organisation, des besoins et des attentes de chaque résidence.

Les actions menées pour cette expérimentation répondent à 3 objectifs :

- la meilleure prise en charge administrative,
- un accueil personnalisé,
- une aide à l'intégration dans la résidence.

Les actions concrètes qui en découlent sont entre autres :

- un renforcement de l'équipe de la résidence chargée de l'accueil physique ou téléphonique, par l'embauche d'étudiants,
- une simplification des procédures administratives, et une aide en particulier pour la saisie des dossiers d'aide au logement,
- l'identification des personnels, par le port d'un badge CROUS,
- une meilleure signalétique interne et externe,
- l'organisation d'un pot de bienvenu et de soirées conviviales.

Le budget de cette opération est de près de 28 000 €.

■ Création de l'Accueil Vie de l'étudiant à Orléans

Accueil unique pour les services Vie de l'étudiant du CROUS

Dès janvier 2010, tous les services Vie de l'étudiant seront disponibles dans un lieu unique : les nouveaux bureaux situés dans le hall du Forum : accueil, service social, point job, point logement en ville, accueil étudiants étrangers, DSE. Seuls les services culturels restent au rez-de-chaussée de la Maison de l'étudiant, dans des locaux communs avec l'université d'Orléans.

Pendant la durée des travaux, et à compter du 17 juin, le secrétariat du service social se tiendra au 1^{er} étage de la maison de l'étudiant. Le service des bourses et du logement (DSE) déménage lui pour le RDC du Bâtiment des Ormes.

Les nouveautés de la rentrée 2009

■ Paiement en ligne du dépôt de garantie

NOUVEAU ! Cette année, les étudiants vont pouvoir payer leur dépôt de garantie en ligne et ainsi réserver leur logement sans avoir à se déplacer. L'objectif : simplifier les démarches administratives des étudiants.

COMMENT CA MARCHE ?

La centrale de réservation permet à un étudiant affecté en résidence universitaire dans le cadre du Dossier Social Etudiant de confirmer sa réservation sur Internet pour l'année universitaire.

L'étudiant paye directement en ligne le dépôt de garantie pour le logement choisi via le système sécurisé de paiement Paybox (carte bancaire nécessaire). L'étudiant reçoit deux messages électroniques de confirmation : le premier issu de Paybox, le second de la centrale de réservation. Dans le second, la totalité du dossier d'admission en résidence pré-rempli (nom, prénom de l'étudiant) est joint. Il appartient au futur locataire de l'imprimer et de l'envoyer signé à la résidence.

La centrale sera ouverte début juin jusqu'aux alentours du 15 juillet. Elle pourra être ré-ouverte fin août si nécessaire.

La centrale nous permettra de connaître dès la mi-juillet le nombre de réservations effectives et nous espérons que les réservations seront nombreuses. En fonction de ces éléments, la gestion des listes d'attente sera plus fluide pour un meilleur service à l'étudiant.

■ Internet dans tous les logements

Très attendu par les étudiants, Internet sera à partir du mois de septembre déployé sur l'ensemble des résidences de l'académie. Le CROUS d'Orléans-Tours vient en effet de signer un contrat avec la société WIFIRST pour la fourniture d'un accès Internet dans chaque logement.

Le contrat passé pour les quatre années à venir, réserve aux étudiants des offres d'un coût plus faible que les offres « grand public », avec des durées d'abonnement adaptées à celles des séjours.

Concrètement, à la rentrée prochaine (début septembre ou début octobre selon les sites), pour souscrire un abonnement, les étudiants s'adresseront directement aux représentants de Wifirst présents dans les résidences.

Aux côtés des investissements réalisés pour réhabiliter nos logements, l'accès à Internet vient renforcer l'attractivité des résidences universitaires.